

Nom: Trizec Corporation Ltd.

Sujet principal: Les gains de capital

d) Les réalisations supposées lors d'un départ à l'étranger

La loi fiscale actuelle

Les propositions du Livre blanc

Faits saillants du mémoire

Non applicable

Les propositions concernant les gains de capital se trouvent au chapitre 3 du Livre blanc.

Pages 23 et 24 du mémoire

La mise en application de l'article 3.40 du Livre blanc ne pourrait, à l'avis de la Trizec, que réduire considérablement les échanges entre Canadiens et étrangers de même que les avantages qui en résultent pour le Canada sur le plan de la pédagogie et sur celui de l'expérience.

La loi fiscale actuelle

Les propositions du Livre blanc

Faits saillants du mémoire